

AGISSEZ

ÉCRIVEZ AU PREMIER MINISTRE ISRAËLIEN

- dites-vous inquiet à l'idée que les habitants des villages de Hadidiya et de Humsa risquent de voir leurs habitations détruites et d'être expulsés de la zone ;
- demandez l'annulation immédiate de toutes les ordonnances de démolition et d'expulsion, la fin des discriminations et du harcèlement, et la restitution des biens confisqués.

Benjamin Netanyahu
Prime Minister
Office of the Prime Minister
3 Kaplan Street
Hakiryia
Jérusalem 91950
Israël
Fax : +972 2 566 4838, +972 2 649 6659
Courriel : bnetanyahu@knesset.gov.il
Formule d'appel : Dear Prime Minister,
/ Monsieur le Premier ministre,

AMNESTY
INTERNATIONAL



Amnesty International
Secrétariat international
Peter Benenson House
1 Easton Street
Londres WC1X 0DW
Royaume-Uni

www.amnesty.org
Décembre 2009
Index : MDE 15/026/2009

LES HAMEAUX DE HUMSA ET DE HADIDIYA DANS LES TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS

AMNESTY
INTERNATIONAL



2009
AMNESTY
INTERNATIONAL
ÉCRIRE POUR
LES DROITS

AIDEZ-NOUS ! LES HAMEAUX DE HUMSA ET DE HADIDIYA, DANS LES TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS

Des familles palestiniennes vivant dans les hameaux de Humsa et de Hadidiya, dans la vallée du Jourdain en Cisjordanie, une partie des territoires palestiniens occupés, sont quotidiennement menacées d'expulsion par l'armée israélienne. Ces gens ne peuvent pas circuler librement et se voient refuser l'accès à l'eau et aux terres dont ils ont besoin pour survivre.

Des dizaines de familles ont vu leurs maisons détruites à plusieurs reprises par les forces israéliennes. Elles ont dû se déplacer et reconstruire leurs abris de proximité, mais vivent avec la menace de nouvelles démolitions et d'une expulsion. Le 4 juin 2009, l'armée israélienne a détruit les habitations de 18 familles palestiniennes – soit plus de 130 personnes – dans le hameau de Ras al Ahmar, près de Humsa, et confisqué leur citerne de stockage d'eau.

À Hadidiya, des familles contestent des ordonnances d'expulsion et de démolition devant un tribunal militaire israélien, avec peu de chances d'obtenir gain de cause. Mohammed Bani Odeh, un père de six enfants, a dû déménager au moins quatre fois par crainte d'être expulsé. Comme les autres villageois, sa famille a vécu dans la vallée du Jourdain, bien avant l'occupation de la Cisjordanie par Israël en 1967. Elle ne veut pas quitter l'endroit. Une partie de Humsa est également menacée de démolition.



© Amnesty International

Des centaines d'habitants, dont la plupart sont des enfants, risquent de perdre leur maison et d'être contraints de quitter la région. Pour l'eau, les villageois s'approvisionnent à une citerne mobile qui parcourt jusqu'à 20 kilomètres par jour, et est souvent retardée par les barrages de l'armée israélienne. Il y a un puits à proximité des villages palestiniens, mais son usage est réservé aux colons israéliens.

Les autorités israéliennes affirment que les familles palestiniennes n'ont pas le droit de vivre dans la région, car c'est une zone militaire fermée, qui jouxte les colonies israéliennes illégales.

Ces expulsions font partie d'un schéma continu de discrimination, dans lequel les maisons palestiniennes sont détruites tandis que des dizaines de colonies israéliennes, illégales au regard du droit international, sont construites et développées sur le territoire palestinien occupé, et bénéficient de ses ressources naturelles.